



Flash Info – 27 juin 2013

L'ANCV et Gîtes de France officialisent leur partenariat en faveur du Chèque-Vacances

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) et Gîtes de France ont officialisé ce jour leur collaboration en faveur du Chèque-Vacances, par la signature d'une convention de partenariat entre Philippe Laval, Directeur général de l'ANCV et Yannick Fassaert, Président de la Fédération Nationale Gîtes de France.

Cet accord vise à renforcer la collaboration déjà existante entre l'ANCV et Gîtes de France, pour aller encore plus loin dans leur contribution commune au développement de l'activité économique du tourisme en France.

Il s'agit notamment d'étendre le nombre de propriétaires Gîtes de France qui acceptent les Chèques-Vacances, ainsi que de mettre en œuvre une stratégie commune de promotion auprès du grand public.

En 2013, les Chèques-Vacances devraient concerner près de 4 millions de bénéficiaires, soit plus de 9 millions de personnes avec leur famille. Pour Gîtes de France, les Chèques-Vacances ont représenté 25 millions d'euros de remboursement perçus par 20 100 propriétaires et centrales de réservation conventionnées.

« Ce nouvel accord conforte le partenariat exemplaire déjà existant entre Gîtes de France et l'ANCV. Il renforce notre collaboration et notre vision commune d'un tourisme pour tous, et nous permet d'améliorer la qualité des services rendus à nos propriétaires » indique Yannick Fassaert, Président de la Fédération Nationale Gîtes de France.

Une vision également partagée par Philippe Laval, directeur général de l'ANCV qui ajoute : *« L'ANCV se réjouit d'officialiser son partenariat avec les Gîtes de France, les deux structures travaillant ensemble, de fait, depuis de nombreuses années. C'est l'occasion de réaffirmer les valeurs qui nous unissent en faveur de l'accès aux vacances pour tous et du développement de l'activité économique touristique sur l'ensemble du territoire français »*.

Contacts presse :

ANCV - Joëlle Muzeau T. 01 34 29 53 53 - jmuzeau@ancv.fr

Bureau de presse - Marine Magder : T. 01 45 49 29 79 - marine.magder@meanings.fr

Gîtes de France

Béatrice Chainier-Henrion : T. 01 49 70 75 97 - bchainier@gites-de-france.com

A propos de l'Agence Nationale pour les Chèques-vacances (ANCV)

Créée en mars 1982, l'ANCV est un établissement public qui a pour mission de favoriser l'accès aux vacances pour tous. Pour mener à bien sa mission sociale et solidaire, l'Agence dispose de deux outils complémentaires, les Chèques-Vacances, outil de droit commun à destination des salariés, et l'action sociale à travers des dispositifs complémentaires de solidarité au profit des populations les plus « éloignées » des vacances. La gestion du Chèque-Vacances permet de financer des aides au départ en vacances, l'intégralité des excédents de gestion étant reversée à l'action sociale. Grâce à ce modèle solidaire unique, l'Agence attribue des aides à la personne (210 000 bénéficiaires en 2012) à travers ses 3 500 partenaires (associations, collectivités territoriales, organismes sociaux). Elle contribue également au financement du patrimoine du tourisme social (villages de vacances) par des aides à l'investissement et des apports en capital. L'Agence est aujourd'hui engagée dans un contrat d'objectifs et de performance avec l'Etat (2013-2016), avec pour axes majeurs la poursuite de la croissance du Chèque-Vacances dans toutes les entreprises, la préparation de la future dématérialisation du Chèque-Vacances et le lancement d'un nouveau dispositif d'aide au départ en vacances pour les jeunes de 18 à 25 ans.

Plus d'informations : www.ancv.com

A propos de Gîtes de France :

Créée en 1955, la fédération des Gîtes de France® est le leader européen de l'accueil chez et par l'habitant. 46 000 propriétaires ouvrent les portes de leurs demeures et proposent près de 60 000 hébergements (gîtes, chambres d'hôtes, City Break, gîtes de groupe, gîtes d'enfants, camping & chalets), dans toute la France, à la campagne, à la montagne, à la mer, mais aussi depuis 2011 à la ville avec l'offre « City Break ». Le label Gîtes de France est garant d'un niveau de qualité pour satisfaire aux exigences d'un tourisme d'authenticité, de partage, d'avenir, accessible à tous. L'hébergement en Gîtes de France est aujourd'hui une réalité économique forte qui représente un volume d'affaires annuel direct et indirect de 1,2 milliards d'euros. C'est aussi 220 millions d'euros investis en rénovation du patrimoine bâti. Toutes les offres de location sont disponibles sur www.gites-de-France.com